

INFO PARENTS

Été
2018

CAMP DE JOUR
ANIM'ACTION



CAMP DE JOUR 2018



RENCONTRE D'INFORMATION

**GYMNASSE DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVE**

60, rue Douaire-de Bondy

Mardi 19 juin, à 19 h

Les parents des enfants inscrits au camp de jour sont invités à venir rencontrer les animateurs qui seront présents pour répondre à leurs questions. Ce sera également l'occasion de récupérer le chandail de camp des enfants.

Ce document vous sera utile tout au long de la saison estivale. Veuillez le conserver à portée de main. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou commentaire !

CAMP DE JOUR

INFORMATION GÉNÉRALE



MISSION

Fidèle aux intentions de la Ville de Lavaltrie de rendre accessible une offre de service de loisir variée, le camp de jour propose une programmation et des services d'animation diversifiés et de qualité, permettant à la jeune clientèle de participer à une multitude d'activités et de s'amuser dans un environnement sécuritaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Offrir aux jeunes une expérience agréable en mettant l'accent sur la stimulation de leur développement social, émotionnel, intellectuel, physique et créatif, en compagnie de personnel qualifié.
- > Encourager une équité et un respect mutuel entre les différents groupes, en évitant toute discrimination à l'égard de l'âge, du sexe et de la culture de chacun.
- > Développer un environnement bénéfique pour les jeunes, en maintenant un dialogue ouvert entre eux, leurs parents et le personnel. Ce but est atteint à travers une coopération mutuelle de tous.

THÉMATIQUE 2018

C'est sur le thème « Des vacances sous enquête ! » que se déroulera le camp de jour de la saison estivale 2018.

CAMP DE JOUR

INFORMATION GÉNÉRALE

ENCADREMENT



La Ville de Lavaltrie est fière de vous offrir un camp de jour conforme au cadre de référence pour les camps de jour municipaux. La certification de l'Association des camps du Québec (ACQ) constitue une marque de diligence, d'engagement et de crédibilité.

LES RATIOS

GROUPES	ANIMATEUR	NOMBRE D'ENFANTS
5 - 6 ANS	1	12
7 - 8 ANS	1	13
9 - 12 ANS	1	14

COORDONNATEUR AUX PROGRAMMES DE LOISIRS

- > 450 586-2921, poste 2250
- > 450 368-0237 (cellulaire)

LES RESPONSABLES DE SITE

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE :

- > 450 540-1115
- > 450 368-0204

VILLE DE LAVALTRIE, SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES RELATIONS À LA COMMUNAUTÉ

ACCUEIL

- > 450 586-2921, poste 2238
- > loisirs@ville.lavaltrie.qc.ca

JOSÉE PERREAULT, CHEF DE DIVISION LOISIRS ET SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

- > 450 586-2921, poste 2237
- > jperreault@ville.lavaltrie.qc.ca

LES ANIMATEURS (TRICES)

QUI SONT-ILS ?

- > Âgés entre 16 et 25 ans, la majorité d'entre eux compte déjà de 2 à 4 ans d'expérience au camp de jour.

LEUR FORMATION

- > Ils détiennent un diplôme DAFA, une formation complète en premiers soins, une formation d'enrichissement et une formation en accompagnement.



LES ASPIRANTS-ANIMATEURS

QUI SONT-ILS ?

- > Âgés entre 14 et 16 ans, ils sont en stage sous la supervision d'animateurs d'expérience.

LEUR STAGE

- > Ils ont la responsabilité d'aider les animateurs. L'accompagnement au camp est primordial afin d'acquérir la formation de base et l'expérience pour accomplir leur futur rôle d'animateur. Ils n'auront pas la responsabilité d'un groupe à leur charge.

ATTENTION

Les cellulaires seront fonctionnels du 2 juillet au 17 août 2018, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.

Il ne sera pas possible d'envoyer un message texte sur ces cellulaires.



CAMP DE JOUR

INFORMATION GÉNÉRALE

DATES À RETENIR

> Le camp de jour débutera le 3 juillet et se terminera le 17 août.

HORAIRE

> Les journées d'activités se dérouleront de la façon suivante (à l'exception des journées de sortie ou des journées spéciales, dont vous serez informé, le cas échéant) :

6 h à 8 h 30	Service de garde
8 h 30 à 8 h 45	Inscription à la journée Arrivée des enfants inscrits sans le service de garde et prise des présences
8 h 45	Début des activités
16 h	Fin des activités et départ des enfants non inscrits au service de garde
16 h à 18 h	Service de garde

LIEU DES ACTIVITÉS

LES ACTIVITÉS DU CAMP DE JOUR AURONT LIEU À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVE (60, RUE DOUAIRE-DE BONDY)

CONTRÔLE DES PRÉSENCES

8 h 45	Dès le début des activités
13 h	Après le dîner
15 h 45	À la fin de la journée, après les activités

À L'ARRIVÉE

> Les enfants devront donner leur nom à la personne responsable de la table des présences.
L'arrivée doit se faire avant 8 h 45.

AU DÉPART

> Les parents devront présenter une pièce d'identité chaque fois qu'ils viendront chercher leur enfant.
Ils devront également apposer leurs initiales sur la fiche des présences avant de quitter.
Il s'agit d'une mesure préventive pour s'assurer que tous les enfants aient quitté le site, et ce, avec la bonne personne.

CAMP DE JOUR

CONSIGNES IMPORTANTES

SERVICE DE GARDE

Seuls les parents ayant inscrit leur enfant durant la période régulière d'inscription pourront bénéficier du service de garde. Cette procédure permet de prévoir exactement le nombre d'animateurs qui devront être embauchés pour ce service. Un ratio d'un animateur pour 15 à 20 enfants sera établi.

INSCRIPTION À LA JOURNÉE

L'heure d'accueil se fera entre 8 h 30 et 8 h 45, au plus tard. Après cette heure, nous n'accepterons plus les nouvelles inscriptions, afin de respecter le ratio enfants/animateur. De plus, si l'enfant arrive avant 8 h 30, une pénalité de 5 \$ par enfant s'appliquera pour chaque tranche de 15 minutes.

FIN DE LA JOURNÉE

Nous vous demandons également de venir chercher votre enfant à partir de 16 h. Si, exceptionnellement, vous devez venir le chercher avant cette heure, vous devrez obligatoirement avertir l'animateur et le responsable de site au début de la journée. Ainsi, ils pourront vous informer de l'endroit où sera votre enfant à ce moment précis de la journée.

PÉNALITÉ DE RETARD

Que votre enfant soit inscrit à la journée, au service de garde ou seulement au camp de jour sans le service de garde, l'heure de départ à la fin de la journée doit être respectée en tout temps. Une pénalité de 5 \$ par enfant s'appliquera pour chaque tranche de 15 minutes et sera payable immédiatement, en argent comptant.

Sans service de garde : à 16 h, au plus tard

Avec service de garde : entre 16 h et 18 h, au plus tard

PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Si votre enfant a des problèmes de comportement ou s'il enfreint les règlements, il rencontrera le responsable de site et vous en serez avisé. Si le problème persiste, vous devrez rencontrer le responsable de site et la coordonnatrice, dans le but de développer un plan d'intervention, afin que la situation ne se reproduise plus. La Ville se réserve le droit d'expulser un enfant du camp de jour s'il commet un geste grave ou si aucune amélioration de son comportement n'est observée après avoir été signalé aux parents. Dans ce cas, vous serez remboursé au prorata du nombre de semaines de participation au camp. De plus, l'enfant ne pourra réintégrer le camp de jour pour le reste de l'été.



CAMP DE JOUR

CONSIGNES IMPORTANTES

PERMISSION SPÉCIALE

À la fin de la journée, si vous permettez à votre enfant de quitter le camp de jour à pied ou à bicyclette, vous aurez l'obligation de rencontrer un responsable de site afin de remplir une feuille d'autorisation confirmant votre accord.

RETARD AU CAMP

Les activités débuteront à 8 h 45. Si votre enfant arrive au camp après cette heure, nous ne pourrions pas garantir qu'il sera dans son groupe habituel, sauf si vous nous avez mentionné son retard préalablement. Le tout dans le but de respecter le ratio enfants/animateur.

CHANDAIL OBLIGATOIRE

Lors des sorties, votre enfant devra porter le chandail du camp de jour. Celui-ci vous sera remis lors de la rencontre de parents ou au début du camp. Cette procédure est obligatoire pour qu'il nous soit plus facile d'identifier les enfants, et ce, dans le but d'assurer leur sécurité.

TENUE VESTIMENTAIRE

Tous les enfants devront porter des vêtements confortables et adaptés pour courir sur le gazon, jouer dans le sable, s'asseoir par terre, etc. Le port de chaussures à talons hauts, sandales non attachées aux chevilles, robes, jupes et/ou bijoux encombrants est interdit.

Tenue vestimentaire requise : short, t-shirt, maillot, sandales attachées aux chevilles et espadrilles.

MÉDICATION

Si votre enfant prend des médicaments, souffre d'allergies ou autres, vous devrez aviser l'animateur et le responsable de site, afin que nous puissions intervenir adéquatement, au besoin, et remplir un formulaire d'autorisation médicale.



CAMP DE JOUR

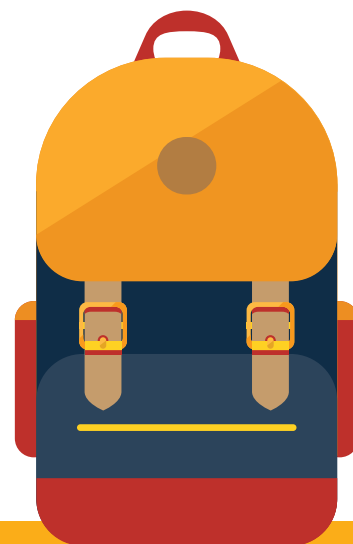
CONSIGNES IMPORTANTES

SAC À DOS

VOTRE ENFANT DEVRA APPORTER, TOUS LES JOURS, UN SAC À DOS CONTENANT :

- > Un maillot de bain
- > Une serviette de plage
- > Une bouteille de crème solaire (l'enfant doit arriver crémé le matin)
- > Un chapeau ou une casquette
- > Des vêtements de rechange
- > Une paire d'espadrilles
- > Un dîner froid
- > Une bouteille d'eau
- > Deux collations santé

N.B. VEUILLEZ AUSSI INSCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR TOUS SES EFFETS PERSONNELS.



BOÎTE À LUNCH

Afin d'avoir de l'énergie toute la journée, nous recommandons de faire des lunches équilibrés, incluant tous les groupes alimentaires. Voici un site Internet qui vous donnera des idées pour les lunches de vos enfants :

www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx

IL N'Y A PAS DE RÉFRIGÉRATEUR SUR LE SITE. VEUILLEZ DONC PRÉVOIR LE DÎNER EN CONSÉQUENCE.

- > De plus, comme les groupes mangent souvent en plein air, au parc Gérard-Lavallée, les micro-ondes ne sont pas accessibles en tout temps. Un repas froid est donc exigé (sauf une fois par semaine, selon l'horaire qui vous sera remis chaque lundi).

N.B. PAR SOUCI D'ÉQUITÉ POUR TOUS LES JEUNES, IL EST INTERDIT D'APPORTER DE L'ARGENT POUR S'ACHETER UN REPAS OU DES FRIANDISES AU RESTAURANT DU PARC OU LORS DES SORTIES.



ATTENTION

Par mesure de sécurité et de prévention envers les enfants qui souffrent d'allergies, aucune arachide, noix ou nourriture à base de ces aliments ne sera tolérée sur le site des activités du camp de jour.

CAMP DE JOUR






LES SORTIES

Toutes les sorties sont offertes à la carte. Vous pouvez donc décider d'inscrire votre enfant à l'une ou plusieurs d'entre elles. Pour ce faire, il est possible de procéder à l'inscription en ligne (www.ville.lavaltrie.qc.ca/citoyens/programmation) ou sur place, au Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, situé au 1341, rue Notre-Dame, avant la date limite d'inscription de chaque sortie. Ceux qui ne seront pas inscrits aux sorties participeront à une journée régulière au camp.

DÉPART POUR LA SORTIE : 8 h 30

RETOUR À L'ÉCOLE : 16 h

N.B. LE CHANDAIL DU CAMP EST OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES. LES OBJETS PRÉCIEUX ET L'ARGENT NE SONT PAS PERMIS. LES ENFANTS N'ONT PAS ACCÈS AUX KIOSQUES DE JEUX OU DE NOURRITURE. VOUS TROUVEREZ LA LISTE DE MATÉRIEL REQUIS POUR CHACUNE DES SORTIES DANS LE JOURNAL DE BORD DE VOTRE ENFANT. CELUI-CI LUI SERA REMIS DÈS SA PREMIÈRE SEMAINE AU CAMP. SI L'ENFANT N'EST PAS INSCRIT AUX FORFAITS DU CAMP DE JOUR ANIM'ACTION, UN CHANDAIL OU UN DOSSARD LUI SERA PRÊTÉ POUR LA JOURNÉE.

SORTIES	COORDONNÉES	DATES	COÛTS	DESCRIPTIONS
	CENTRE RÉCRÉATIF ZONE 15 450 681-4474 centrerecreatifzone15.ca 3705, autoroute des Laurentides Laval (QC) H7L 3H7	11 juillet Date limite d'inscription : 28 juin	35 \$	Zone 15 est un centre de divertissement équipé du système « Laser Tag » le plus sophistiqué en Amérique du Nord et d'un terrain de mini-golf fluorescent... Expérience inoubliable garantie !
	CAMP BOUTE-EN-TRAIN 450 882-2368 boutetrain.com 1640, rue Rochon Chertsey (QC) J0K 3K0	18 juillet Date limite d'inscription : 5 juillet	30 \$	Plage de sable et lac naturel avec surveillance, glissades d'eau, rabaska, canot, ponton, pédalo, chaloupe, mini-golf, sentier d'écologie, feu de camp et légendes, hébertisme, musée des sciences naturelles, bricolage, salle de jeux, tir-à-l'arc, escalade intérieure et extérieure, baby-foot géant, labyrinthe... Bref, une multitude d'activités pour s'amuser en plein air !
	SUPER AQUA CLUB 450 473-1013 superaquaclub.com 322, montée de la Baie Pointe-Calumet (QC) J0N 1G2	25 juillet Date limite d'inscription : 12 juillet	35 \$	Centre aquatique où les enfants pourront faire des glissades, des cascades et relaxer sur la plage.
	CENTRE D'AMUSEMENT FUNTROPOLIS 450 688-9222 funtropolis.ca 3925, boulevard Curé-Labelle Laval (QC) H7P 0A5	1^{er} août Date limite d'inscription : 19 juillet	25 \$	Découvrez les structures de jeux, canons à balles, mini-golf, toiles d'araignées et autres activités des plus amusantes !
	ARBASKA 1 877 886-5500 arbraska.com 4131, rue Forest Hill Rawdon (QC) J0K 1S0	8 août Date limite d'inscription : 26 juillet	30 \$	Leader des parcours aériens au Québec et en Ontario, les parcs Arbraska vous accueilleront dans l'amusante Forêt des Aventures. Les parcours dans les arbres sont composés de ponts, cordes de Tarzan, lianes, ponts de singes, balançoires et, bien sûr, de tyroliennes pour vous faire voltiger d'arbre en arbre !

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
NOUS VOUS INVITONS À COMMUNIQUER AVEC NOUS !

Bon été à tous !